



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E192225

VALABLE JUSQU'AU 23/01/2026

ÉDITÉ LE

01/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/10/2020

Forme juridique : SARL

Capital : 5 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LILLE 890929441

Siret : 890 929 441 00016

Code NACE : 7410Z

Numéro caisse de congés payés : 3803442

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T24019

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T24019

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Raison sociale : H2O TRAVAUX

3 RUE HENRI DELERUELLE
59160 LILLE

Téléphone : 03 28 55 32 92

Portable :

Site Internet :

E-mail : secretariat@h2o-travaux.fr

Responsabilité légale :
INGARGIOLA GUILLAUME THEODORE PHILIPPE GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/04/2025
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	23/07/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	24/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	16/04/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	16/04/2025
o Ventilation mécanique	23/07/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	24/01/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.